Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le 23/04/2026
ID : 003-210301578-20260410-202604100016-DE

COMMUNE DE Magnet

[redacted]

Séance du 10/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de suffrages : 14

Date de convocation
03/04/2026

Date d'affichage
03/04/2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

../../....

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIBOULET Véronique.

Etaient présents :
M. BAPTISTE Ludovic, Mme CARTHELAX Laureen, Mme GIORGI MASSERET Marina, Mme GOBERT Sophie, M. GONDEAU Denis, M. LAPENDRY Geoffrey, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Mickaël, Mme NOWICKI Marie, Mme RIVOALAN Laurine, Mme ROUGIER Amélie, Mme TRIBOULET Véronique

Procuration(s) :
Etaient absents : Mme Corinne GENESTE, pouvoir à M. Ludovic BAPTISTE ; M. David DA SILVA, pouvoir à Mme Sophie GOBERT

Était excusé : M. Fabrice POTHIER

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Laureen CARTHELAX

Numéro interne de l'acte : 2026_04_03_016
Objet : Désignation des délégués au C.N.A.S. (collèges élus et collège agents)

Madame le Maire rappelle que la commune adhère au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Cette association loi 1901 à but non lucratif est un organisme d'action sociale de portée nationale pour la Fonction Publique Territoriale.
Elle offre des prestations diversifiées de qualité, en constante évolution afin d'être en totale adéquation avec les demandes des agents territoriaux (aides financières, réductions négociées, chèques vacances, prêts à taux réduits...).

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante de la commune, le Conseil doit procéder à l'élection d'un délégué au sein du CNAS.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil municipal désigne :
- comme déléguée **Mme Laurine RIVOALAN**, représentant les élus.
- comme déléguée **Mme Amélie SINOPLE**, représentant les agents

VOTE : unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Fait à MAGNET
Le Maire
Véronique TRIBOULET

MAIRIE DE MAGNET ALLIER